PROGRAMME

Le Dimanche 09 avril 2017
Le club de Sainte Lucie Cyclisme organise

sa 1ère édition de « la déjantée »une randonnée V.T.T organisée par la section des vététistes déjantés du club.

Trois parcours sont proposés :

- une sortie familiale de 20 km avec peu de dénivelés, elle sera encadrée par les vététistes de la section les enfants sont acceptés à partir de 8 ans
- un parcours de 30 km entre découverte et technique
- un parcours de 50 km pour les plus confirmés

Les circuits se trouvent dans la Pierre d'état, La Londe et Le Madrillet.

Le lieu de départ et les inscriptions se déroulent au Complexe sportif Léo Lagrange Avenue Georges Braque à Grand-Quevilly à côté de la piscine

(Parking à disposition)

Inscriptions de 7h00 à 10h00 dans l'enceinte du centre de loisirs Clôture 11h00

- √ 1 Ravitaillement sur le parcours de 30 km et un à l'arrivée
- √ 1 Ravitaillement sur le parcours de 50 km et un à l'arrivée
- ✓ Sandwichs-Boissons ou frite- saucisse offerts aux participants (Possibilité de se restaurer sur place)

RENSEIGNEMENTS

Contact: Magali Gantois

Tél: 06.73.45.73.80 mail: vetetistesdejantes@hotmail.com

http://vetetistes-dejantes.blog4ever.org/ www.sainteluciecyclisme.com



Vététistes Déjantés



REGLEMENT

Article 1:

Cette randonnée exclue tout esprit de compétition. Il est néanmoins conseillé de connaître son niveau physique afin de choisir le parcours le plus adapté à son profil.

Article 2:

La randonnée est ouverte à tous cycliste de plus de 16 ans .Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.

Article 3:

Le port du casque est obligatoire.

Article 4:

Chaque participant est tenu de respecter le code de la route, en cas d'infraction il sera le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime.

Article 5:

Les organisateurs, déclinent toute responsabilité en cas de vols, dégradations, ou accidents.

Article 6:

En ce qui concerne les dommages à des tiers l'organisation souscrit une responsabilité civile pour les concurrents régulièrement inscrits à l'organisation seules les conditions générales de la compagnie est applicable. Les participants doivent posséder une assurance couvrant les dommages personnels dans le cadre de cette manifestation. Les non licenciés doivent posséder une assurance personnelle.

Article 7:

Chaque participant est tenu de respecter l'environnement en déposant ses déchets dans les containers prévus à cet effet.

Article 8:

Tout participant donne autorisation à l'organisateur d'exploiter son image pour le reportage photos.

Article 9:

L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable de défaillance physique et psychique ; du dé-balisage par un tiers d'un défaut de maitrise de son V.T.T

Parcours et horaires

- > 7h- Accueil des participants
- > 8h00- Départ 50 km V.T.T- dénivelé env. 500 m
- > 8h30- Départ 30 km V.T.T dénivelé env. 350 m
- 9h30- Départ de 20 km V.T.T familiale env.150 m (Sortie encadrée et allure contrôlée)

BULLETIN D'INSCRIPTION

La déjantée 09 avril 2017

(à remplir en majuscules)

Nom:	
Prénom:	
Mail:	@
Né (e) le:Age:	
Sexe: F M	
Adresse:	
Code postal :	Localité:
NOM DU CLUB	
Licencié: Oui Non (barr La fédération: Nom du club:	
TARIF RANDONNEES V.T.T (Tandem = 2 bulletins)	
(-2 € pour licenciés et enfants de –12 ans) □ 50 kms □ 30 kms □ 20 kms (familiale) 10€ départ 8h00 10€ départ 8h30 5€ départ 09h30	
Les inscriptions prises le jour même seront majorées de 2€	
<u>ENGAGEMENT</u>	
Ci-joint un chèque bancaire deeuros Joindre un bulletin par participant (e)	
REGLEMENT	
Chèque à l'ordre de Sainte Lucie Cyclisme.	
BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER (date limite des inscriptions par courrier le jeudi 6 avril)	
Mr Gauchot Lucien 35, rue l'abbé Pierre 27310 Bourg Achard	Renseignements:
	vetetistesdejantes@hotmail.com http://vetetistedejantes.blog4ever.org/ www.sainteluciecyclisme.com 06.73.45.73.80
AUTORISATION PARENTALE (moins de 16 ans)	
Je soussignépère, mère, tuteur (Rayer mentions inutiles), autorise mon enfant	
Je soussigné déclare accepter dans son intégralité le règlement de la randonnée.	
Fait à Le: /2017	
<u> </u>	

Signature: